



La direction s'oppose à la prorogation des mandats des représentant-e-s du personnel !

Face aux menaces de remise en cause de la convention collective et de ses avenants, les syndicats se sont unis. Afin d'éviter les tensions et polémiques inhérentes aux campagnes électorales, ils ont fait une demande unanime de prorogation des mandats.

La direction s'est immédiatement opposée à cette demande et maintient sa volonté d'organiser tambour battant les élections, alors qu'elle est sur le départ !

La nouvelle loi sur la représentativité syndicale impose à chaque organisation syndicale, pour être représentative, d'obtenir 10% de suffrages au premier tour des élections des CE. Cela rend la négociation du protocole pré électoral très difficile et la direction le sait.

L'absence d'unanimité des syndicats provoquerait le recours à la Direction Départementale du Travail par la direction et la mise en place d'un CE unique. Ce serait la disparition des CE de régions et celui de Paris, du CCE et la baisse considérable du nombre des élu-e-s à Radio France.

Ce que veut la CGT, c'est que demain un protocole unanime puisse être conclu pour maintenir tous les CE et le CCE.

Notre seule exigence :

Maintien de tous les CE pour éviter le CE unique !

Paris, le 24 mars 09